

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Pathologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

Nº P19- 058701

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 3668 Société : R.N. 117683

Actif Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : BELKASSI met

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

VOLET ADHÉRENT

Déclaration de maladie Nº P19-058701

Remplissez ce volet, découpez le et conservez le.
Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Coupon à conserver par l'adhérent(e).

Matricule :

Nom de l'adhérent(e) :

Total des frais engagés :

Date de dépôt :

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Déclaration de Maladie

N° W19-464656



Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 3669 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

BELKASS MOHAMED

Date de naissance :

04.08.1960

Adresse :

Résidence Eden Tamaris 5C1 Dar Bouazza
CASABLANCA

Tél. : 0661511492

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

DR BENNACHAR BENNANI FAYCAL
Chirurgien Orthopédiste
TRAUMATO-ORTHOPÉDIE
105, Bd. 2 Mars, Casablanca
CHIRURGIE DU SPORT

Date de consultation :

01.08.2002

Nom et prénom du malade : BELKASS MOHAMED Age:

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

ARTHROSIS

En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Signature de l'adhérent(e) :

Dr Benkass
ACCUEIL

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
11/09/20	C.S		21000	INP 021186209
07/09/20	C	—	105	INP 00777910

Dr. BENJAMIN FAUCAL
TRAITEMENT CHIRURGICAL
DENTISTE
105 Bd. 2 Mars Résidence El Khair Casablanca 203458

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet de Pharmacien ou du Secouriste	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE DEL KHAIL	05/09/20	418DH

Dr. BENJAMIN FAUCAL
Docteur A. Faucal
Rue 23 El Khair
Casablanca 203458

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
OR 7105	11/09/20	2300	3000 DH
TP 246339	11/09/20	230	300 DH

Dr. BENJAMIN FAUCAL
Apt 2711
Tel 0522 852241
105 Bd. 2 Mars Résidence El Khair Casablanca 203458

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP :
				INP : <input type="text"/>
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>

ODF PROTHESES DENTAIRES

H	G
25533412 00000000 35533411	21433552 00000000 11433553
D	
00000000 35533411	00000000 11433553
B	

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

H	G
D	
00000000 35533411	00000000 11433553
B	

Coefficient des Travaux

Montants des Soins

Date du devis

Date de l'exécution

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



CASABLANCA 07/09/20

Belkass Moha

AKIKI Mustapha
Médecin en Radiologie
Membre de la Faculté de
Médecine de Nancy
Enseignant à la Faculté de
Médecine

BERRADA M. AZ El-Arab
Médecin en Radiologie
Membre de la Faculté de
Médecine

BENKIRANE Hakima
Médecin en Radiologie
Membre de la Faculté de
Médecine de Nancy
Attachée au CHU Ibnou Rochd

CLARISSCAN 0,5MMOL/ML FLACON 15ML

418DH



IRM Haut champ (1 Tesla)
Scanner Spirale Multi-barettes
Radiologie Générale Numérique
Mammographie Numérique
Echographie-Doppler Couleur
Echo-Doppler 3D, 4D
Parodontique Dentaire Numérique
Dental scanner
Teleradiologie 4 mètres Numérique
Osteo densitométrie Biphotonique
Radiologie Interventionnelle

27, Rue Riya Abou Madi - Quartier Gauthier
Casablanca 20000 MAROC
Tél: 05 22 50 34 52 / 58 / 06 61 43 74 28 / 06 69 77 65 24
Fax: 05 22 47 20 09 Email: contact@e-radiologie.ma
Patente: 3550223 Tél: 01086163 Fax: 0522 9889

Clariscan™ 0,5 mmol/mL
acide gadotérique

Chaque mL contient 279,3 mg
d'acide gadotérique,
équivalent à 0,5 mmol.

15 mL contiennent 4 189,8 mg
d'acide gadotérique (sous forme
de sel de méglumine), équivalent
à 7,5 mmol.

Excipients : Méglumine,
tetraxetan (DOTA), eau P.P.I.

EXP: 07-2021
Lot n°: 14809655

1196799 MAR

CLARISCAN™ 0,5 mmol/ml
SOLUTION INJECTABLE 1x15ml





Nom & prénom : BELKASS MOHAMED

FACTURE N° : 20/014622

Date : 07/09/2020

<u>Examen</u>	<u>Montant</u>
I.R.M DES PARTIES MOLLES	3 000,00
Total Montant	
	3 000,00

Arrêtée la présente Facture à la somme de:

TROIS MILLE DIRHAMS

REGLEMENT : ESPECES Le 07/09/2020

Relevé d'identité bancaire
Banque Centrale Populaire
Agence Massira
88, bd massira el khadra Casablanca
Compte n°: 190 780 21211 9307191 000 7 73





Centre de Traumatologie-Orthopédie
et Chirurgie du Sport

Date : / /
01/09/2020

Ordonnance

MR BELKASS MOHAMED

SUSPICION D'UNE LÉSION MUSCULAIRE AU NIVEAU DU
MUSCLE JUMEAU EXTERNE.

→ IRM DU MOLLET GAUCHE.

RADIOLOGIE Abidjan
27, Rue
Appt N° 3-6
Tél: 0522 21 11 11
Fax: 0522 47 40 00

Dr. BENNANI FAYCAL
TRAUMATOLOGIE ORTHOPÉDIE
105, Boulevard Hassan II
Casablanca 20660



Dr. Mustapha AKIKI
Spécialiste en Radiologie
Lauréat de la Faculté de
Médecine de Nancy
Ex Enseignant à la Faculté de
Médecine

Dr. M. AZ El-Arab BERRADA
Spécialiste en Radiologie
Ex Enseignant à la Faculté de
Médecine

Dr. Hakima BENKIRANE
Ep. Benjelloun
Spécialiste en Radiologie
Lauréate de la Faculté de
Médecine de Nancy
Ex attachée au CHU Ibnou Rochd
Diplômée de Paris
en Imagerie de la femme

Dr. Imad HANAFI
Spécialiste en Radiologie
Lauréat de la Faculté
de Médecine de Bruxelles
Ex. Praticien hospitalier
des hôpitaux de Paris
Radiologie Conventionnelle
et Interventionnelle

Dr. Alaa MRANI ZENTAR
Spécialiste en Imagerie Médicale
Radiologie Interventionnelle
Cancérologique et Cardio-Vasculaire
Lauréat de l'université de Versailles-
Saint-Quentin-en-Yvelines

- IRM Haut champ
- Scanner Spirale Multi-barettes
- Imagerie Cardio-Vasculaire
- Radiologie Générale Numérique
- Mammographie/Tomosynthèse
- Echographie-Doppler Couleur
- Echo-Doppler 3D, 4D
- Echographie Morphologique
- Cone Beam
- Panoramique Dentaire Numérique
- Denta-scanner
- Téléradiologie 4 mètres Numérique
- Ostéo-densitométrie Biphotonique
- Radiologie Interventionnelle
- Diagnostic et Thérapeutique

Casablanca le 07/09/2020

PATIENT : BELKASS MOHAMED
MEDECIN TRAITANT : DR. BENNANI FAYCAL
EXAMEN(S) REALISE(S) : I.R.M DES PARTIES MOLLES
 M.

Technique :

3 plans T2 STIR
 T1 coronale
 T2 coronales.
 Injection de gadolinium en T1 STIR.

Résultat :

Les structures musculaires présentent un signal homogène sans foyer de rupture ni image de collection décelable.
 Absence de prise anormale de produit de contraste.
 Absence également d'anomalie de signal au niveau des structures osseuses.

Au total :

IRM des parties molles ne montrant pas d'anomalie pouvant expliquer la symptomatologie clinique ; la possibilité d'une sciatique tronquée me semble une hypothèse probable.

Confraternellement
DR BERRADA AZ EL ARAB
 INPE : 091032870

Apptx
 Tél: 0521 202 202



Centre de Traumatologie-Orthopédie
et Chirurgie du Sport

Date : 01/09/2020 /

Ordonnance

Facture N°: 1741/2020

Bénéficiaire : Mr Belkass Mohamed
Mr BELKASS MOHAMED

Code	Description	Quantité	Prix	Sous-total
Pharmacie-Actes				
Rx	Radio	1	300,00	300,00
Total				300,00

Arrêté le présent document à la somme de :
trois cents dirham(s)

ORTHOS SCP
105, Bd 2 Mars Rés. Aymane El Khair
Casablanca
TP:34465339 - ICE: 001860015000084



Centre de Traumatologie-Orthopédie **مركز دراسة العظام والمناظل**
et Chirurgie du Sport **وأجراة الرياضة**

Date : 01/09/2020 /

Ordonnance

MR BELKASS MOHAMED

Rx de la jambe gauche (F+P)



Dr. BENNANI FAYCAL
TRAUMATO-ORTHOPÉDIE
INPE 0911660000
105, Avenue 2 Mars RDC
Casablanca

Ordonnance

MR BELKASS MOHAMED

Rx de la jambe droite (Face et Profil):

- Absence de lésion osseuse d'allure traumatique.
 - Absence de luxation au niveau des différentes articulations.
- Léger pincement fémoro-tibial interne.
- Légère déminéralisation osseuse.

Dr. BENKASS MOHAMED
ORTHOPÉDIQUE
105, Avenue 2 Mars, Casablanca, Maroc
Téléphone : 05 22 81 81 16 - Fax : 05 22 81 81 17 - E-mail : orthossport@gmail.com

105, Avenue 2 Mars, Casablanca, Maroc

Téléphone : 05 22 81 81 16 - Fax : 05 22 81 81 17 - E-mail : orthossport@gmail.com